



Poste: CONSEILLER/ÈRE DE PROGRAMME À LA PETITE ENFANCE

Conditions de travail: Poste temporaire, temps plein, syndiqué

1^{er} février 2018 au 31 août 2018

Salaire: \$21.75 to \$25.33 par heure

Lieu de travail: ON y va Centre pour l'enfant et la famille 2330, promenade Don Reid et sites satellites, Ottawa

Exigences: Diplôme en Garde éducative à l'enfance ou autres diplômes d'études postsecondaires pertinentes.

Bilingue (anglais et français) un atout

Membre actuel/le de l'OEPE

Vérification de dossier de police (secteur vulnérable) datant de moins de 6 mois

Certificat de premiers soins et RCR valide

Expérience de travail avec les enfants et les adultes avec des responsabilités telles que la planification des programmes de groupe. Connaissances au niveau du développement de la petite enfance. Bonnes habiletés pour l'organisation, la communication et les relations interpersonnelles.

Savoir travailler de façon autonome sans supervision directe.

Habiletés dans le domaine de l'informatique. Savoir travailler avec les logiciels standards actuels et ceux utilisés au sein des Services à l'enfance Andrew Fleck.

Sensibilité et respect pour les différences culturelles et individuelles

Flexibilité au niveau de l'horaire

L'accès à un véhicule est essentiel

Connaissances dans le domaine des besoins spéciaux serait un atout

Bilingue (anglais et français) un atout

Responsabilités: Appuie la livraison de services de base du ON y va Centre pour l'enfant et la famille tels que des ressources et de la formation pour les parents et des ressources périnatales, afin de répondre aux besoins de la communauté du sud d'Ottawa.

Horaire de travail: 35 heures par semaine

Date prévue d'entrée en fonction: 1^{er} février 2018 au 31 août 2018

Postuler: Courriel: hrrecruiting@afchildrensservices.ca

Date limite pour postuler: 30 janvier 2018

Nous tenons à remercier toutes les personnes intéressées; toutefois, nous communiquerons seulement avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.

Ce poste est ouvert aux candidats féminins et masculins.

Veillez aviser les ressources humaines pour tout besoin en matière d'accessibilité au cours du processus de candidatures selon la Loi sur les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.